Nations Unies S/2006/438

Conseil de sécurité

Distr. générale
27 juin 2006
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 juin 2006, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1689 (2006) du Conseil de sécurité relative au Libéria, au paragraphe 5 de laquelle le Conseil m'a demandé de reconduire pour une période de six mois le mandat du Groupe d'experts reconduit en application du paragraphe 9 de la résolution 1647 (2005).

En conséquence, je souhaite vous informer que j'ai reconduit dans leurs fonctions les personnes suivantes comme membres du Groupe d'experts, pour une période allant jusqu'au 21 décembre 2006 :

1. M. Arthur Gregory Blundell (Canada)
2. M. Damien Callamand (France)
3. M. Caspar Fithen (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
4. M. Tommy Garnett (Sierra Leone)
5. M. Rajiva Bhushan Sinha (Inde)

J'ai également nommé M. Arthur Blundell Président du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

06-40573 (F) 270606 270606